

GUETHARY la vie municipale GETARIA herriko bizia

Chers Getariar,

Je souhaite remercier, en mon nom et en celui de mes colistiers, l'ensemble des électrices et des électeurs qui se sont déplacés le 23 mars dernier pour voter et en particulier ceux qui ont porté dès le premier tour et avec une large majorité leurs suffrages sur la liste « S'engager pour Guéthary / Getariaren alde » que j'ai eu le plaisir de conduire.

Malgré le contexte particulier qu'est la présence d'une liste unique laissant à priori peu de place à l'incertitude, je vous remercie de vous être déplacés par centaines pour remplir votre devoir civique, le taux d'abstention sur la commune étant une fois encore identique au taux national.

A l'aube de ce nouveau mandat, nous voulons aujourd'hui nous adresser à tous les habitants de Guéthary. A ceux qui nous ont apporté leurs suffrages, nous disons avec affection, merci de votre soutien et de votre confiance. A ceux qui ont voté blanc, nul ou qui n'ont tout simplement pas voulu se déplacer, souhaitant peut-être exprimer une forme de mécontentement, nous souhaitons affirmer notre détermination à gagner votre confiance dès les prochains mois à travers nos premières actions.

Comme nous avons eu l'occasion de l'exposer au cours des mois précédant l'élection, nous allons, avec cette équipe majoritairement remaniée, engager de nouvelles actions afin de mettre en œuvre les trois volets du développement durable qui sont au cœur de notre ambition : Economie, Social et Environnement.

Les moyens que nous engagerons pour y parvenir passeront par plus d'écoute et d'échange, grâce notamment à la mise en place de permanences-relais ou de comités de quartiers.

Nous nous attacherons à consolider le lien social en accompagnant le formidable travail des associations et en développant des réseaux d'entraide.

Parallèlement, nous nous engageons à développer une vie économique en équilibre entre aspirations locales et opportunités liées au tourisme, tout en ne perdant jamais de vue les impératifs les plus exigeants en matière d'environnement et de culture.

Nous partageons tous le même attachement à Guéthary et sommes solidaires avec les familles touchées dernièrement par un deuil :

Francis Haramboure, artisan plombier et passionné par la nature notamment avec la chasse et la pêche,

Bernadette Behasteguy, ancienne danseuse du groupe Getaria puis professeur de danse et après une brillante carrière d'informaticienne à Paris , bienfaitrice du groupe de danse,

Jean-Paul Burguete, artisan charpentier lui aussi aimant la nature et la chasse, il laisse déjà un grand vide aux rendez vous matinaux pour le café avec ses amis.

Ce sont trois figures de notre village qui nous ont quittés.

Le Maire, Albert LARROUSSET



Directeur de la publication A. Larrousset Directeur communication J. Choignard Rédaction

A. Larrousset, M.P. Burre-Cassou, P. Plaa, N. Dirassar, M. Auzi, F. Etchave, P. Marchal-Harispe, M. Aibar, J. Choignard, R. Brini, J.C. Joubert, C. Decreme, J. Hirtz, B. Poncini

Conception

Photos, Illustrations Mairie, G. Castillon Impression

Donibanekopi Saint Jean de luz

Mairie de Guéthary 450 av. du Général de Gaulle 64210 GUETHARY 05 59 26 57 83 05 59 54 78 69 mairie@guethary.fr



www.guethary.fr



Albert LARROUSSET

Maire



Marie Pierre BURRE CASSOU 1er adjoint Social et Culture



Patxi PLAA

2ème adjoint

Finances



Nicole DIRASSAR 3ème adjoint Tourisme



Marthe AUZI Déléguée aux affaires scolaires



Jean CHOIGNARD Délégué aux travaux



Capucine DECREME Déléguée à l'environnement



Françoise ETCHAVE Déléguée à la vie associative



Jean-Claude JOUBERT Délégué à l'urbanisme



Mila AIBAR Vie économique



Richard BRINI Précarité et transition énergétique



Julien HIRTZ Communication



Patricia MARCHAL-HARISPE Social



Bernard PONCINI Marchés



Gilles SEBE Finances

Permanences des élus et mise en place des comités de quartier

Un des thèmes de notre campagne portait sur la cohésion, la participation et la solidarité. Nous souhaitons rester à votre écoute, au plus près des besoins et des attentes des Getariar.

Deux outils vont être mis en place afin d'améliorer la communication, renforcer le lien entre nous et vous associer à la vie du village.

Mieux se connaître pour donner plus de sens et d'efficacité à notre action.

1) Des permanences en Mairie:

Des élus vous recevront

- le deuxième et quatrième mercredi de 17h à 18h30
- ainsi que le premier et troisième samedi de chaque mois de 11h à 12h30.

Vous pourrez nous faire part des problèmes que vous rencontrez tant en ce qui concerne la vie communale, que des difficultés affectant vos démarches administratives, dossiers sociaux etc...

Nous n'avons pas la prétention d'avoir la réponse (immédiate) à tout mais nous tenterons de vous renseigner au mieux, de vous orienter le cas échéant, et nous nous engageons à vous donner des réponses, vous adresser à l'assistante sociale (qu'il n'est pas question bien sûr de remplacer), vous donner des contacts.

Nous ne nous substituerons pas aux services sociaux ou communaux mais tâcherons d'être un lien avec eux.

Nous serons par ailleurs à l'écoute de vos suggestions. Toutes idées nouvelles, toutes initiatives seront accueillies et soutenues dans la mesure de nos possibilités.

N'HESITEZ PAS A VENIR A NOTRE RENCONTRE

2) Des comités de quartier

Ainsi que nous vous l'avons exposé lors de la réunion publique, nous souhaiterions faire vivre le village au travers de comités de quartier qui seraient à la fois des outils de communication, d'animation, et de convivialité. Un ou plusieurs référents seront désignés par quartier lors des prochaines réunions que nous organiserons dès le mois de septembre.

Ces référents serviront de courroies de transmission et d'interlocuteurs privilégiés entre vous et nous. Si des personnes sont d'ores et déjà intéressées, elles pourront se faire connaître auprès de nous. Le calendrier de ces réunions est le suivant :

KOSTALDIA 12 septembre 2014 à 19 h à la mairie

• EGLISE 22 septembre 2014 à 19 h à la mairie

• TRINQUET 15 septembre 2014 à 19 h au tennis

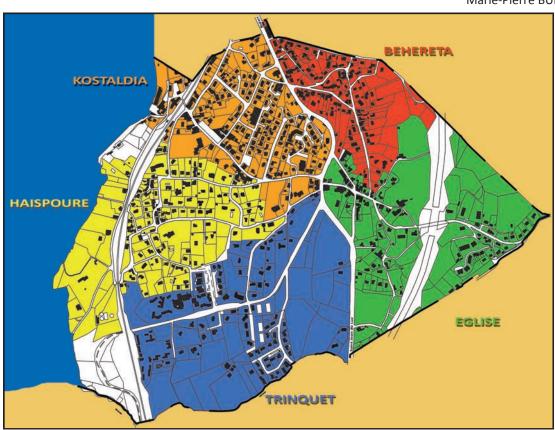
• BEHERETA 25 septembre 2014 à 19 h à la mairie

HAISPOURE 18 septembre 2014 à 19 h à l'école Uhanderea

Nous envisageons d'organiser 2 réunions annuelles par quartier, bien sûr des réunions ponctuelles pourront avoir lieu en plus en fonction des besoins, de l'actualité du village ou à l'initiative des référents. Ces réunions vous seront rappelées par voie d'affichage le moment venu.

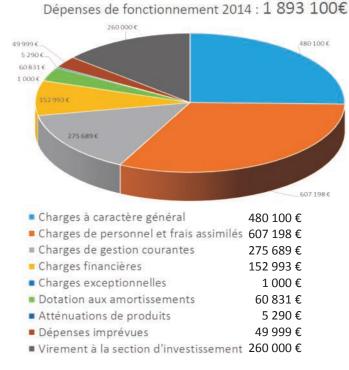
Nous comptons sur votre participation et votre adhésion à ce projet.

Marie-Pierre BURRE-CASSOU



Budget 2014

Suite à la vente de l'école maternelle, le budget de 2013 se trouve excédentaire de 495 620€. Outre, le fait de participer au désendettement de la commune lié en grande partie à la construction de l'école, cet excédent va permettre de continuer les investissements d'infrastructures en 2014.



Le budget d'investissement :

Cette année, outre les travaux du parc du municipal, les dépenses d'investissements seront consacrées dans la grande majorité, à l'acquisition du parking de l'avenue Harispe ainsi qu'aux travaux d'agrandissement du cimetière.

Il faudra aussi faire face aux diverses réparations des dégâts des tempêtes de cet hiver, tout en continuant les réfections de la voirie.

Patxi PLAA et Gilles SEBE

GUETHARY, son économie, ses chiffres

Prenons 2 entreprises qui ont plus de 20 salariés... Rajoutons- en 7 qui emploient entre 5 et 20 salariés... Et 34 qui sont dans la tranche 1 à 4 salariés. Et enfin 129 qui n'ont aucun salarié.

Cela nous fait un tissu économique où les activités de commerce, restauration, hébergement, services sont fortement prédominantes.

Nous devons agir collectivement au renforcement de ces activités en les fédérant (pour être l'interlocuteur de l'équipe municipale), en valorisant l'espace partagé du village (urbanisme, circulation), par la gestion de l'espace temps (animations, évènements)

Mais les initiatives doivent être favorisées : nouvelles créations d'entreprises, soutien au développement.

N'hésitez pas à réagir, à en parler avec l'équipe municipale.

Mila AIBAR

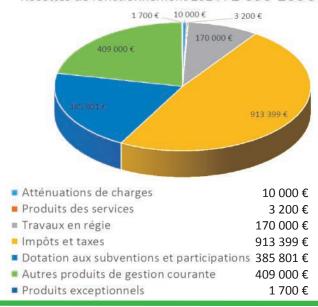
Le budget de fonctionnement :

Sur le budget 2014, bien que les subventions de l'Etat soient toujours en baisse, le budget municipal ne prévoit pas d'augmentation de l'imposition locale supérieure à l'actualisation des bases d'imposition des impôts locaux décidée par le gouvernement.

Les recettes importantes provenant des loyers perçus permettent de garder une imposition locale dans les plus basses du département tout en faisant face aux dépenses de fonctionnement.

Le recours aux travaux en régie (réalisés par les employés communaux), participent à la maîtrise des dépenses, en garantissant des travaux de très bonne qualité.

Recettes de fonctionnement 2014 : 1 893 100€



Un fonds d'épargne solidaire pour des entrepreneurs à Guéthary : le C.L.E.G.

Un C.L.E.G. est une association loi 1901 composée d'épargnants qui ont décidé de soutenir les porteurs de projets économiques à Guéthary. Ce fonds est destiné à des entrepreneurs qui ont décidé de créer ou de développer une activité.

Pendant 1 an, chaque adhérent / cotisant verse 20 €/ mois (ou 240 € en une seule fois). Il récupère cette somme sans intérêt après 3 à 5 ans. Il est prêté à taux 0 à des entrepreneurs à Guéthary.

Le C.L.E.G. s'appuie sur les compétences de professionnels (banques, comptables...) afin de juger de la faisabilité du projet et de conseiller la créatrice ou le créateur. Les adhérents sélectionnent les projets.

Après quelques mois d'activités, les entrepreneurs remboursent au C.L.E.G. les sommes prêtées. Une fois tous les prêts remboursés, les cotisants retrouvent leur épargne.

Cet apport financier, bien que modeste, permet un « effet de levier » auprès des banques et des institutions financières classiques. Il représente un complément aux autres dispositifs existants

Si vous souhaitez participer à cet instrument de développement local, rejoignez-nous.

Jean-François Larre, 25 ans au service de Guéthary

Après 19 ans à la tête de l'Office du Tourisme et 25 ans dans les municipalités successives, Jean-François Larre a choisi de se retirer. Le 8 avril, lors de l'assemblée générale de l'Office, un makila lui a été offert en remerciement pour le travail accompli. A la suite de l'hommage que lui a rendu Albert Larrousset, il a rappelé avec émotion quelques uns des moments forts de ces années, comme les compétitions de surf ou la création avec de nombreux bénévoles de Guéthary en fête.

Cet enfant de Guéthary qui a passé sa jeunesse aux USA a su gérer l'essor touristique des deux dernières décennies et ainsi contribuer à la notoriété du village. Il a fait prendre à l'Office le train de l'Internet quand ce media est venu bouleverser le marché des locations saisonnières. Parallèlement à ses fonctions d'adjoint, toujours à la tâche pour organiser et gérer l'animation touristique du village et pour assister les associations dans leurs manifestations, il a encore trouvé le temps de s'occuper du tourisme au niveau régional dans le cadre de Terre et Côte Basques.

Avec notre gratitude, nous lui souhaitons un peu de calme pour pouvoir se consacrer au sport , à sa famille et à ses amis. Jean-François Larre a ensuite organisé le 11 avril l'élection du nouveau bureau de l'Office du Tourisme dont la composition est :

<u>Présidente</u>: Nicole Dirassar

• <u>Vice présidente animation</u> : Françoise Etchave

Vice président promotion : Julien Hirtz

• <u>Secrétaire</u> : Mila Aibar

<u>Secrétaire adjointe</u>: Patricia Marchal-Harispe

Trésorière : Josette Legentil

<u>Trésorière adjointe</u> : Madhia Larrousset

• <u>Délégués Terre et Côte Basques</u> : Nicole Dirassar et Michel Cauquil



Nicole DIRASSAR

Tout Guéthary chez vous... et dans votre poche!

Dans son programme d'investissements pour les années à venir, l'équipe a inscrit l'amélioration des réseaux téléphoniques et internet de la commune, plusieurs secteurs étant très mal desservis.

Internet est désormais une nécessité pour les foyers. C'est non seulement un outil d'information essentiel pour se tenir au courant de l'actualité du village, mais aussi et surtout un moyen formidable de se simplifier la vie : il doit permettre d'aller à la mairie sans bouger de chez soi en proposant des informations pratiques et une offre de services administratifs aujourd'hui accessible en ligne. Plus interactif, c'est aussi un moyen efficace pour échanger avec la mairie, soumettre des idées, signaler des problèmes, etc...

Pour les vacanciers, Internet est devenu la principale source de renseignement avant toute visite ou séjour. Il doit recenser de manière exhaustive les commerces, services, animations et loisirs offerts par notre commune. C'est aussi un portail culturel qui mettra en valeur toutes les richesses du village. Il doit être un véritable guide pour les visiteurs, qu'il s'agisse du village en tant que tel, de son histoire, mais aussi de tout ce que nous souhaitons aujourd'hui valoriser, à commencer par le « nouveau » Musée!

Mais s'adapter aux outils d'aujourd'hui, c'est aussi tenir compte de l'incroyable développement de la « mobilité », c'est à dire de la pratique d'Internet sur son téléphone portable. En France, la fréquentation du web est aujourd'hui aussi importante sur les téléphones que sur un ordinateur.

Dernière pierre à l'édifice numérique, l'office de tourisme développe une présence cohérente sur les réseaux sociaux (Facebook en particulier) afin de profiter pleinement de l'ensemble des outils actuels qui permettent de créer un lien fort avec tous les amoureux de notre village.

Julien HIRTZ

Nouvelles des marchés de Guéthary

Le premier marché dominical de Guéthary s'est tenu sur le fronton le dimanche 20 avril, jour de Pâques. Bien qu'un peu arrosé, il a connu une bonne affluence et a vu l'arrivée de nouveaux commerçants, sélectionnés pour la qualité de leurs produits et pour favoriser l'artisanat basque et la production locale. Si la saison se déroule aussi bien, il est envisagé de la prolonger au moins jusqu'en octobre et peut-être même jusqu'à la Toussaint.

Les marchés nocturnes du lundi débuteront plus tard , le lundi 14 juillet apportant le soir une animation inhabituelle au centre du village. On s'efforcera de rendre ces soirées encore plus conviviales que par le passé probablement par une animation musicale.

Le marché de Noël des artistes sera renouvelé car il a attiré une clientèle locale à la recherche de cadeaux originaux pour les fêtes. On annoncera en temps utile les dates et le lieu d'exposition.

A l'aube de ce nouveau mandat, la collaboration relancée avec le monde commerçant laisse espérer un succès pour ces marchés et un regain d'activité dans le centre du village, en particulier en dehors de la haute saison.

Chers Getariar et chers parents d'élèves,

Même s'il reste encore un trimestre à l'année scolaire 2013/2014, je vous propose de nous projeter sur l'année à venir. En effet, dès septembre et comme le demande l'Education Nationale, nous mettrons en place les nouveaux rythmes scolaires.

Les enseignants en coordination avec la mairie ont déjà proposé un emploi du temps qui a eu un accord de principe de l'inspection. Vous trouverez ci-dessous ce planning : (sous réserve de modification de la loi)

HORAIRES	CONTENUS		DUREE
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI			
8H30	12H00	Enseignement	3h30
12h00	13h30	Pause méridienne	1h30
13h30	15h30	Enseignement	2h00
15h30	16h30	TAP* L/J/V	1H00
	Total enseignement (x4)		
MERCREDI			
9H00	11H00	Enseignement	2h00
Total enseignement			2h00
APC*: mercredi 8h30-9h00 /11h00-11h30			

TAP: Temps d'Activités Périscolaires (pris en charge par la Mairie sous forme d'ateliers)

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires (à charge des enseignants, il peut s'agir d'ateliers ou de soutien scolaire).

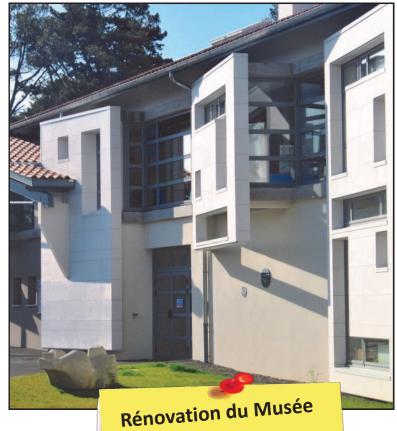
Le mardi de 15h30 à 16h30 sera un temps de garderie.

Rappelons que **ces temps hors enseignement ne sont pas obligatoires** mais il sera demandé une régularité suite à l'inscription de votre enfant (a priori par période soit toutes les 6-7 semaines).

A la rentrée 2014/2015, l'école Uhanderea accueillera près de 110 enfants. Une nouveauté cette année : la mise en place d'un enseignement immersif en basque pour les classes de Petite et Moyenne sections (3 -4ans) c'est-à-dire tout le temps scolaire en basque. Cette proposition a été faite auprès des parents qui, dans une grande majorité, ont adhéré au projet. Nous avons d'ores et déjà l'accord de principe du recteur avec l'octroi d'un demi poste supplémentaire en langue basque sans perte de poste en français. En Grande Section, les enfants reprendront une parité horaire du basque et du français comme actuellement. Donc une année importante est à venir pour nos chères têtes blondes ... et brunes! à bientôt.

Heldu den urtean eskolako erritmo berriak martxan ezarriko ditugu (gaineko taula ikus). Bestaldetik imersio sistema (euskaraz) idekiko da ama eskolako lehen bi urteetan, ikasgelan, haurrak hobeki prestatzeko 1. urtean sartu aintzin. Gure eskola berria aintzina doa !Bide onean segi dezala. ikus arte !

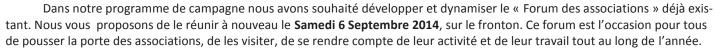
Martta AUZI



De nouveaux locaux ont été inaugurés le 8 mai pour mettre en valeur les vestiges avec une magnifique salle Gallo Romaine.

A VISITER!

Forum des associations



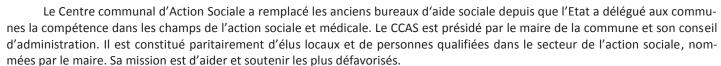
Nous allons très prochainement réunir les associations pour recueillir leurs impressions, leurs idées et organiser ensemble cette journée qui permettra à chacune d'entre elles de promouvoir son activité et recevoir les nouvelles inscriptions pour l'année à venir.

Nous souhaitons vivement la participation de toutes les associations qui pourront durant cette journée faire, pour certaines, une démonstration et une initiation de leur spécificité, pour d'autres d'expliquer et illustrer leur fonctionnement.

Nous souhaitons que ce forum soit fédérateur, qu'il soit un moment de partage entre tous, une belle occasion de se connaitre et se faire connaitre. Nous vous attendons nombreux sur le fronton après la saison estivale pour soutenir notre vie associative qui est le lien social indispensable, le ciment de notre vie locale.

Françoise ETCHAVE

Activité du CCAS



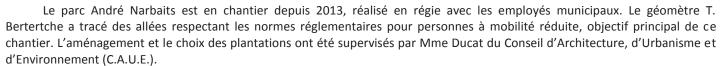
Dans ce cadre, l'assistante sociale, Mme HUBERT, reçoit à la mairie le lundi après-midi de 14 h à 17 heures sur rendez-vous (tél. : 05 59 51 65 65). Une distribution de colis alimentaires (sur rapport de l'assistante sociale) a lieu le jeudi matin à la mairie. Eventuellement ils peuvent être livrés pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Un élu assurera une permanence à partir du mois de juin, à la mairie :

- le deuxième et quatrième mercredi de 17h à 18h30
- ainsi que le premier et troisième samedi de chaque mois de 11h à 12h30.

Patricia MARCHAL-HARISPE

Les chantiers en cours



Les allées ont été aménagées pour la circulation des fauteuils , avec pente douce , bordures guide-roues et surface adaptée, en résine poreuse pour permettre l'infiltration des eaux de ruissellement. Le réseau des eaux pluviales a été réaménagé et un éclairage a été posé le long du cheminement.

Le chantier a été retardé par les pluies du début d'année mais la première tranche devrait être achevée rapidement , une dernière tranche étant prévue en 2015 pour terminer les plantations et le raccordement des voies au musée.

<u>L'extension du cimetière</u>: nous attendons les aides de l'Etat et du Conseil Général pour déposer une demande d'urbanisme.

<u>Les travaux de l'église pour le renforcement des galeries</u> : le permis de construire est en cours d'instruction à la D.D.T.M. et à la D.R.A.C.. Cette étape est importante pour déposer un dossier de subvention à la D.R.A.C., l'église est inscrite à l'inventaire des monuments historiques et au Conseil Général dans le cadre du contrat territorial.

Les travaux pour réparer les dégâts de la tempête sur la voirie, les parapets et la cale du port vont être engagés rapidement. En 2008 nous avions déjà dépensé 101 900 euros et les devis actuels s'élèvent à 120 000 euros. Nous avons sollicité des aides, nous avons obtenu à ce jour de l'Etat (fonds d'aide exceptionnelle) la somme de 15 737 € HT.

Hélas nous venons d'apprendre que l'état de catastrophe naturelle pour la tempête du 6 et 7 janvier n'est pas reconnu ce qui pose un gros préjudice pour le remboursement des biens assurés pour la commune mais aussi pour les propriétaires d'Itsasoan.

Le marché à bon de commande pour la voirie vient d'être attribué à l'entreprise C.B.E.V. pour une période de 4 ans et d'un montant annuel minimum de 15 000 euros et maximum de 100 000 euros.

La commission des travaux va prioriser les interventions pour 2014, après les investissements importants des dernières années.

Nous devons rester raisonnables si nous voulons conserver notre politique de ne pas augmenter nos taux en sachant que les dotations de l'Etat sont en baisse et que l'application des rythmes scolaires va occasionner des frais.

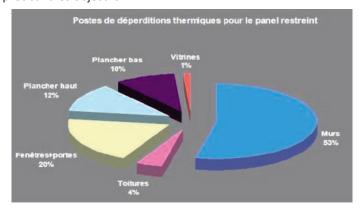
Jean CHOIGNARD

Spécial Transition Energétique

Le projet gouvernemental de septembre 2012 a fixé un cap pour faire de notre pays une nation éminente en matière environnementale. Pour cela , il a mobilisé toutes les forces politiques et économiques pour engager la France dans la transition énergétique en misant sur l'efficacité et le développement des énergies renouvelables.



Le chiffre de 500 000 logements à rénover par an montre que la rénovation est un axe prioritaire de la politique gouvernementale. L'enjeu est en effet de taille et le plan d'investissement pour le logement de mars 2013 confirme l'idée en précisant les objectifs.



Les ménages consomment 47 % de l'énergie produite en France, pour leurs besoins domestiques. Le chauffage est un poste très gourmand.

Améliorer la performance énergétique d'un logement (appartement ou maison) permet à la fois de réduire la facture énergétique, d'augmenter la valeur patrimoniale du logement par la réalisation de travaux . Assurer un meilleur confort thermique et acoustique par une isolation saine, respectueuse de l'environnement durable doit être également intégré dans la réflexion.

Les pouvoirs publics sont plus que jamais tournés vers la rénovation thermique de l'existant qui représente un énorme gisement d'économie d'énergie et de création d'emplois. En ce sens, la région Aquitaine, les départements et les agglomérations ont conclu des contrats locaux contre la précarité énergétique. Au niveau local, des contractualisations avec l'Agglomération Sud Pays Basque (ASPB), l' ANAH, le PACT, ont permis de mobiliser différentes sources de financement, et de mettre en place un accompagnement individualisé : repérage des situations à traiter, diagnostic énergétique et financier, montage de projets de rénovation thermique et mise en œuvre des travaux.

Les différentes aides :

→ LE CREDIT D'IMPÔT (développement durable) est sans doute l'aide la plus connue mais ne s'applique pas de façon identique à tous les types de travaux et équipements.

Il s'agit d' une disposition fiscale permettant aux ménages de déduire de leur impôt sur le revenu une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique portant sur une résidence principale. Pour 2013, Le montant est plafonné à 8 000€ pour une personne seule et 16 000€ pour un couple soumis à l'imposition commune, avec une majoration de 400€ par personne à charge. Les matériaux et les équipements qui doivent être fournis par l'entreprise effectuant leur installation et travaux doivent répondre à des exigences techniques précises pour être éligibles. Les domaines d'application retenus pour bénéficier de ce dispositif sont : le diagnostic de performance énergétique - l'isolation thermique - l'installation équipement énergie renouvelable (pompe à chaleur, ballon d'eau chaude sanitaire thermodynamique, ...).

→ L'ECO-PRÊT A TAUX ZERO :

permet de réaliser un bouquet de travaux ou des travaux qui amènent à une amélioration de la performance énergétique globale du logement. Il est possible d'y inclure les frais d 'études. Ce prêt est accordé une seule fois par logement, le cumul avec d'autres prêts est possible sous condition des revenus fiscaux de l'année précédente .

Types de financements en 2013 :

-20 000€ pour les bouquets de deux travaux financés sur une durée de 10 ans

-30 000€ pour les bouquets de trois travaux et l'amélioration de la performance énergétique globale, financés sur une durée de 15 ans.

AUTRES AIDES:

→ Les Primes d'Aide à la Rénovation Energétique :

Aide gouvernementale exceptionnelle et forfaitaire de 1350€, instaurée dans le cadre des investissements d'avenir afin d'aider à la rénovation énergétique des logements privés. Cette prime est soumise à un plafond fiscal .

ightarrow L'ECO-CHEQUE LOGEMENT EN AQUITAINE :

Destiné aux propriétaires d'Aquitaine occupant une résidence principale construite avant 2000 et faisant effectuer des travaux par des professionnels partenaires du dispositif. Ce chèque est attribué sous condition de revenu fiscal et selon la nature des travaux à réaliser.

→ CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE):

Créé en 2005, ce dispositif impose aux fournisseurs d'énergie (électricité-gaz-fioul-carburant pour véhicule) de promouvoir les économies d'énergie. D'autres opérateurs (fournisseurs de matériaux—courtiers—collectivités-entreprises....) peuvent également intervenir dans le dispositif.

Le montant de l'aide est calculé par rapport à la quantité d'énergie économisée par les travaux. Son évaluation est calculée d'une manière conventionnelle, en KWh (cumac).

Les fiches d'opérations standardisées précisent pour chaque type de travaux la méthode de calcul.

Pour information, les CEE sont négociés entre 0.35 et 0.4 € / KWh (cumac), voir le site https://www.emmy.fr

En conclusion , l'ADEME qui représente l 'Etat à travers d'autres structures régionales et locales comme l'ANAH (agence nationale d'amélioration d'habitat), le PACTH pays basque, et les Agglomérations, oriente ses actions vers la rénovation .

En ce qui nous concerne, l'interlocuteur privilégié est l'Agglomération Sud Pays Basque. La tâche est immense mais créatrice d'emploi et de dynamisme économique.

Richard BRINI



ENQUÊTE PUBLIQUE (AVAP)

Permanence du commissaire enquêteur :

- le mercredi 30 avril de 9 h 30 à 12 h 30,
- le jeudi 15 mai de 9 h 30 à 12 h 30
- le vendredi 30 mai de 14 h à 17 h.

La commission d'urbanisme à Guéthary

Avant tout elle veille à préserver la qualité architecturale et paysagère du village.

Pour le faire d'une façon objective, nous avons deux outils qui sont consultés à chaque demande de permis de construire, de permis d'aménager ou de demande préalable :

Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) qui est opérationnel depuis 2004 mais qui a été modifié à 6 reprises pour permettre un développement harmonieux du village :

Dans un proche avenir nous devrons le modifier et très certainement le réviser pour y intégrer les Grenelle de l'environnement et la dernière loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (dite loi ALUR), qui vient de sortir mais nous attendons les décrets d'application bien qu'elle soit applicable depuis le 28 mars 2014. Dans le prochain bulletin nous vous donnerons une explication la plus juste possible et ses conséquences pour notre village.

Le PLU est un document réglementaire issu du code de l'urbanisme. La commune, au moment de la révision du PLU, définit sa politique d'urbanisme pour les 10 ans à venir. C'est une période importante dont va dépendre notre cadre de vie.

La ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) opérationnelle depuis 2003, cet outil est spécifique à Guéthary afin de le préserver sans pour cela en faire un musée et laisser la place à une architecture contemporaine qui devra s'intégrer avec l'existant.

Ce dossier est constitué d'un rapport de présentation qui recense les 4 typologies architecturales qui sont le labourdin, les maisons de ville, le néo basque et le style balnéaire, des maisons ont été repérées sur un plan avec la commission ZPPAUP composée de l'Architecte des Bâtiments de France, le représentant de la DRAC et les élus accompagnés avec l'architecte paysager Mme VANEL DULUC.

Tous les mardis, la commission se réunit pour instruire les demandes et émettre un avis qui sera transmis à la DDTM pour l'aspect réglementaire et à l'ABF pour l'aspect architectural.

L'Architecte des Bâtiments de France doit donner un avis conforme, ce dernier est transmis à la DDTM et au pétitionnaire.

Lorsque le dossier est instruit et conforme, la DDTM prépare un arrêté qui sera transmis pour signature au maire avant de l'envoyer au demandeur.

Pour les permis de construire le délai est de 3 mois mais s'il faut des pièces complémentaires, le délai repart à 0 à la date de la remise des nouvelles pièces.

Pour la déclaration préalable, le délai est de 2 mois sous réserve d'un dossier complet et sans besoin de pièces complémentaires.

Selon les dossiers, une réunion mensuelle est tenue en mairie avec la commission d'urbanisme, l'Architecte des Bâtiments de France, le pétitionnaire et son architecte.

Ce document est en cours de révision pour intégrer le Grenelle de l'environnement, il va s'appeler Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), il est en enquête publique depuis le 30 avril pour un mois ; sa philosophie est la même que la ZPPAUP c'est-à-dire conserver une transparence avec des clôtures selon les typologies, préserver les maisons exceptionnelles et intéressantes et surtout conserver les typologies paysagères avec les haies bocagères et les arbres remarquables, sachant qu'un arbre a une durée de vie et qu'il faut d'ores et déjà réfléchir à son remplacement.

En conclusion tous les travaux apparents nécessitent une autorisation d'urbanisme, n'hésitez pas à consulter la commission d'urbanisme lorsque vous avez un projet.

Déléguée à l'environnement à Guéthary, pour une nouvelle élue, c'est déjà s'informer. Il s'agit tout d'abord de faire l'état des lieux, prendre connaissance des réseaux parcourant le village (eaux, électricité...), des zones spécifiques (littoral...), de la bio diversité. C'est également se mettre en contact avec les multiples organismes impliqués dans la gestion et la protection des milieux (SIED, AIRAQ, CPIE, Conservatoire du Littoral...), répondre aux sollicitations, participer aux conférences, Assemblées Générales, représenter Guéthary et ses intérêts. C'est bien sûr agir, en poursuivant les opérations mises en place précédemment (cantonnement de pêche, 0 phyto...) et en initiant de nouvelles démarches (participation à la Fête de la nature ? un potager communal ?...). Et c'est enfin veiller à inscrire chaque décision prise au niveau communal et intercommunal dans une démarche écologique responsable (utilisation de l'eau de pluie, politique climaténergie...). Du travail en perspective, mais surtout beaucoup de plaisir! Capucine DECREME

Hautetsi berri batentzat, ingurumena gaietako arduraduna izatea lehenik ikastea da. Lekuaren egoera egin behar da hasteko, herriko sare ezberdinak (ura, elektrizitatea...), gune bereziak (itsas bazterra...) eta bioaniztasuna ezagutuz. Gero, inguruneak kudeatzen eta babesten dituzten erakundeekin harremanetan sartu behar da (SIED, Airaq, CPIE, Conservatoire du Littoral...), baita eskariei erantzun, mintzaldi eta batzordetan parte hartu, Getaria oneski ordezkatu. Horren ondotik eragin behar da : jadanik plantan emanak diren ekintzak jarraituz (arrantza geldilekua, phyto-rik ez...), eta urrats berriak sortuz (Naturaren Bestan parte hartzea ? herriko baratzea ?...). Eta azkenik herri eta herri arteko erabakitze bakoitxa ekologiko eta arduradun batean sartua dela zaindu behar da (euri uraren baliatzea, klima-energia politika...). Lanaren mentura, bainan gehienbat atsegina!

Capucine DECREME

Tour de France des Motards du Viaduc - 26 mai 2014 à Guéthary -

Pour la deuxième année consécutive, les MDV feront escale à Guéthary après la deuxième étape de leur Tour de France. En 2007, Christian Le Mellec, motard et père de Gaëtan atteint de mucoviscidose, crée l'association des Motards du Viaduc dont le but est de lutter contre cette maladie, en récoltant des fonds destinés à la recherche. L'événement principal est un rassemblement annuel de 2000 motos sur le Viaduc de Millau (5-6 juillet 2014). Le Tour de l'Aveyron (8-10 mai 2014) ainsi que le Tour de France (25 mai-07 juin 2014) relèvent d'avantage du challenge, à la fois personnel et médiatique.

S'appuyant sur la solidarité entre motards, les MDV ont fait appel l'an passé au moto-club dont je fais partie pour aider à la logistique de l'étape en Pays Basque. L'escorte depuis Garazi par des motards du club, l'accueil par Albert Larrousset à la mairie où a pu être monté le stand de sensibilisation au don de sang et d'organes, la présence de la presse locale, la prise en charge kinési thérapeutique, le repas au Bar-Tabac et l'hébergement à lguzkia ont compensé la météo épouvantable de mai 2013. Cette année, une quinzaine de MDV seront à Guéthary le lundi 26 mai. Leur venue sera précédée la veille par une après-midi de solidarité : l'idée est de proposer des baptêmes de moto avec Evasion Moto-Club Côte Basque et un goûter en partenariat avec les commerçants. La somme récoltée leur sera remise à leur arrivée. J'espère que vous serez nombreux à faire de cette édition 2014 un joli moment de solidarité.

Capucine DECREME



FLASH INFO POLICE MUNICIPALE

Dans le cadre d'une enquête diligentée par le commissariat de St Jean de Luz, nous recherchons des victimes de cambriolage ayant eu lieu durant le printemps 2013.

Les objets retrouvés sont des masques et statues, du matériel de pêche et un vélo.

Merci de prendre contact avec la Police Municipale.

Après la tempête, faut-il résister à l'océan ?

Les tempêtes de cet hiver nous ont rappelés à la réalité : les évènements climatiques extrêmes liés au réchauffement climatique s'accélèrent. Dans cette perspective, les rivages seront de plus en exposés aux effets destructeurs de l'océan, compte tenu de la morphologie de la plateforme rocheuse qui borde l'estran de Guéthary. La jetée des Alcyons a été construite en 1936 mais l'effet du changement climatique qui se traduit par des tempêtes violentes et répétées, entraîne des dégâts sur les parapets de la route et les restaurants. Autrefois paissaient des vaches au dessus des restaurants!

Il faut donc, soit se protéger, soit abandonner à l'océan le rivage, tout étant une question d'enjeu, principalement économique. Protéger en toute sécurité la jetée par de nouveaux ouvrages ne serait pas à la hauteur des enjeux menacés actuellement - du moins tant que les gros immeubles et le port ne sont pas concernés. La doctrine de l'Etat, inscrite dans la loi Littoral est d'interdire toute construction nouvelle et de laisser l'océan avancer. Le cas de la réparation des bâtiments détruits sur notre jetée par la mer fait l'objet de désaccord avec l'Etat qui interprète la loi dans un sens restrictif, interdisant toute réparation malgré l'existence de permis de construire autorisant une construction limitée en accord avec le PLU révisé en 2004.

Dans l'immédiat, les restaurants Harotzen costa et Alcyons devraient pouvoir être en partie réparés et ouverts prochainement pour la saison - peut-être dans des conditions un peu précaires mais leur avenir à long terme est plus incertain.

Ce sera une grande préoccupation de la nouvelle équipe en place de sauvegarder les restaurants du bord de mer ainsi que la jetée centre d'intérêt majeur de Guéthary, source de son développement touristique, économique et attractif du sentier du littoral.

Pour ce qui concerne les enrochements, la mairie a mis en place devant la jetée et la digue 300 tonnes de nouveaux blocs cet hiver entre deux tempêtes et ils ont diminué les déferlements lors du dernier épisode. En revanche, le long du littoral entre Harotzen costa et Cenitz, l'océan a attaqué les falaises là où il n'y avait pas d'enrochement et provoqué de nouveaux glissements de terrain. Les enrochements étant disposés sur le domaine maritime ouvert, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (D.D.T.M.) doit donner son accord pour en poser de nouveaux et ceci n'est pas dans l'air du temps. Des études sur l'évolution du littoral pour les 30 ans à venir définissant les risques sont en cours et elles définiront les secteurs à protéger. Néanmoins lorsque des propriétés sont menacées, les propriétaires ont intérêt à se regrouper en Association Syndicale Autorisée (A.S.A.) pour présenter un dossier aux autorités compétentes.

Une stratégie locale de l'érosion côtière est en cours d'instruction avec l'A.S.P.B. et le B.R.G.M. pour estimer le trait de côte à l'horizon de 10 ans et de 30 ans - la même démarche est en cours à l'A.C.B.A..

La mairie est à l'écoute et conseille les propriétaires concernés qui se sont inquiétés de l'évolution des falaises pour les protéger au mieux des glissements de terrain.

Albert LARROUSSET









GUETHARY la vie municipale GETARIA herriko bizia



Getariar maiteak,

Hautetsi guzien eta nire izenean eskertu nahi ditut martxoaren 23an bozkatzerat etorri diren hautesleak, batez ere lehen itzulian plazer handiz gidatu dudan « S'engager pour Guéthary/Getariaren alde » zerrendari boza eman diotenei ugari.

Nahiz eta zerrenda bakar batekin dudagabeko giroan izan, milesker ehunka etorri direnei, herritar betebeharra egiterat. Herriko abstentzioak nazio maila parekatu du berriz.

Kargualdi honen hasieran, Getariako biztanle guziei mintzatu nahi diegu egun. Boza eman digutenei, amultsuki diegu milesker erraiten sustengu eta konfiantzarengatik. Boz zuri edo baliogabea eman dutenei, etorri ez direnei, menturaz ezadostasuna adierazteko nahian, zuen konfiantza lortzeko deliberamendua erakutsiko dizuegu, lehenbailehen, gure lehen ekintzen bidez.

Hauteskundeen aintzin aipatu bezala, lantalde nasaiki berritu honekin batera, ekintza berriak abiatuko ditugu, gogoan ditugun garapen iraunkorraren hiru atalen arabera : Ekonomia, Gizartea eta Ingurumena.

Helburu honerantz, entzutea eta elkarrizketa baliatuko ditugu, bereziki bitartekari-permanentziak edo auzoko batzordeak plantan emateari esker.

Gizarte lotura azkartuko dugu, elkarteen lan zoragarria sustengatuz eta laguntza sareak hedatuz.

Horren bitartez, bizi ekonomiko orekatua garatuko dugu, lekuko gogo eta turismoari lotuak diren paraden artean, ingurumena eta kulturaren behar zorrotzenak baztertu gabe.

Guziok Getaria herri alderako atxikimendua partekatzen dugu eta berriki dolutan diren familiekin bat egiten dugu :

Francis Haramboure, iturgin artisaua, natura-zalea, bereziki ihizi eta arrantza-zalea,

Bernadette Behasteguy, Getaria taldeko dantzari ohia, dantza erakaslea eta informatika ofizio aintzinamendu distiratsua baten ondotik Parisen, dantza taldearen laguntzaile,

Jean-Paul Burguete, zurgin artisaua, bera ere bai natura eta ihizi-zalea, hutsune handia sortu duena jadanik goizeko kafealditan bere lagunen artean.

Hauek bai herriko hiru norki ospetsuak, utzi gaituztenak.

Zuen auzapeza, Albert LARROUSSET

